

Les pouvoirs des savoirs Réseaux, techniques, acteurs

**Université de Limoges, FSLH, Département de sociologie
Jeudi 14 et vendredi 15 octobre 2010 (matin)**

Colloque proposé par
l'Université de Limoges et l'Association Française de sociologie,
à travers les réseaux thématiques
27 (Sociologie des intellectuels et de l'expertise : savoirs et pouvoirs),
29 (Sciences et techniques en société : savoirs, pratiques, instruments et institutions)
et 42 (Sociologie des élites)

Le problème de la fonction des savoirs dans la construction de l'ordre social, dans les actes de gouvernement et d'orientation des conduites et des comportements, est une question récurrente en sociologie comme en science politique. Ce colloque vise à reprendre ce problème en s'intéressant spécifiquement à la circulation et à l'usage, mais aussi à la production des savoirs, dans des espaces non savants. D'une manière générale, il s'agira de se demander quelles compétences et quels savoirs sont aujourd'hui les plus légitimes dans les mondes politiques et administratifs, mais aussi économiques et gestionnaires, et s'il est possible d'affirmer qu'un art de gouverner ou de dominer par les savoirs tend progressivement à se développer voire à se substituer à d'autres formes de gouvernement ou d'exercice plus direct du pouvoir.

Alors que le gouvernement par les savoirs fait depuis quelques années l'objet de nombreuses recherches en science politique, par exemple dans le cadre de l'analyse des politiques publiques, notamment de l'étude de la construction sociale des problèmes publics, on interroge ici ces phénomènes à partir de perspectives complémentaires : celles de la sociologie des élites, de la sociologie des sciences et des techniques et de la sociologie des intellectuels et de l'expertise. On escompte ainsi jeter une lumière nouvelle vers des lieux moins centraux dans la production des politiques et dépasser les approches parfois monosectorielles de l'action publique. On escompte également insister sur les facteurs sociaux de mise en œuvre de ces formes de pouvoir plutôt que sur leurs seuls aspects techniques ou institutionnels. On visera enfin à aller au-delà de l'image générique proposée par la catégorie foucauldienne de « gouvernement » afin de préciser les formes d'exercice du pouvoir rendues possibles par l'accumulation, la circulation et la mise en formes de savoirs spécifiques.

Les pouvoirs des savoirs peuvent être appréhendés suivant trois voies d'entrée qui tendront à être combinées dans les analyses qui seront proposées. Ces trois points d'entrée n'ont, bien entendu, rien d'exhaustif et ne prétendent pas épuiser l'enquête.

(1) Les pouvoirs des savoirs renvoient d'abord à une *topographie* des lieux de production et de circulation. On s'intéressera en particulier aux réseaux d'expertise mais aussi aux « lieux neutres » ou hybrides qui font se rencontrer des acteurs aux modes de vie et de pensée et aux propriétés sociales hétérogènes et d'ordinaire éloignées, comme les intellectuels et les chefs d'entreprises, les syndicalistes et les scientifiques, etc. Des travaux sur les formes sociales du *think tank*, de l'« observatoire » social ou économique, régional ou national, sur les pôles de compétitivité, sur les revues intellectuelles ou spécialisées situées aux frontières de

plusieurs mondes sociaux seront particulièrement bienvenus dans ce cadre. Des vues de moyenne durée sur l'évolution historique des sociabilités de ces « lieux neutres » seront également appréciées de même qu'une réflexion sur les effets de légitimité issus de l'appellation même de ces lieux et de ces milieux.

(2) Le pouvoir des savoirs passe par une multiplicité de *technologies*. Cet aspect est sans doute celui qui a suscité le plus de recherches en sciences sociales dans les années récentes, que l'on songe à l'étude historique des sciences de gouvernement, à la sociologie des statistiques et des indicateurs, aux recherches sur le *benchmarking*, la « fabrique de l'opinion publique », les instruments des politiques publiques, la mesure et la gestion des risques, etc. On s'attachera ici en particulier aux processus de formation, de légitimation et d'institutionnalisation de ces techniques et savoirs et l'on s'interrogera également sur les différences existant entre les usages des techniques intellectuelles et des techniques matérielles.

(3) Ces techniques et ces réseaux, qui forment de nouvelles manières de gouverner et de dominer, ne sont cependant activés et utilisés que suivant des stratégies d'acteurs que l'analyse sociologique se doit de reconstituer. Pour cette raison, on portera une attention particulière à la formation des élites politiques et administratives mais aussi des élites scientifiques, intellectuelles et des acteurs de l'expertise. On s'intéressera aussi aux nombreux conflits d'évaluation ou de mesure (comme sur le chômage ou le bien-être) et à leurs effets ainsi qu'à la mobilisation des savoirs par les mouvements sociaux ou les groupes ayant une ambition critique. Les logiques sociales de la contre-expertise et de l'auto-expertise collective (comme dans certaines enquêtes ouvrières) pourront donc aussi être analysées. On se demandera quels types de répertoires de l'engagement intellectuel sont mobilisés lorsqu'il s'agit d'utiliser des savoirs dans le monde politique ou administratif.

Les propositions de communications *d'une page maximum* peuvent être envoyées, jusqu'au **15 mai** dernier délai à l'adresse suivante : romain.pudal@free.fr

Ces propositions préciseront le terrain étudié, les techniques d'enquête employées et l'argument qu'elles comptent développer. À titre indicatif, les thématiques suivantes pourront être abordées :

- Formation et usages des catégorisations sociales
- Communautés épistémiques, réseaux d'expertise
- Contre-expertise, expertise, enquêtes et mouvements sociaux
- Évaluation des politiques publiques
- Gouvernance
- Indicateurs statistiques, politiques d'indicateurs, instruments de gouvernement et d'objectivation
- Lieux neutres et hybrides (think tanks, observatoires, revues, etc.)
- Modélisations, simulations
- Planification
- Pratiques de prospective et savoirs de l'anticipation
- Réforme administrative
- Savoirs appliqués à la gestion et à l'administration
- Sciences de gouvernement

...

Les communications retenues seront ensuite adressées aux organisateurs et aux autres

participants sous une forme avancée avant le **20 septembre 2010** afin de permettre un temps plus long pour la discussion pendant le colloque.

Celui-ci est appelé à être poursuivi et complété au sein d'une ou de plusieurs sessions de communications lors du prochain congrès de l'Association française de sociologie qui aura lieu à Grenoble au printemps 2011.

Comité scientifique : *Philippe Brunet, Éric Dagiral, François-Xavier Dudouet, Aisling Healy, Odile Henry, Wiebke Keim, Laurent Jeanpierre, Yvon Lamy, Sylvain Laurens, Frédéric Lebaron, Olivier Martin, Romain Pudal, Ashveen Peerbaye, Catherine Vilkas, Dominique Vinck.*